

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 22 novembre 2021

Une nouvelle communauté professionnelle de santé dans l'Yonne

Une nouvelle communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) est lancée dans le département de l'Yonne ce lundi 22 novembre. Le contrat de partenariat engage l'Association Service Santé Nord de l'Yonne (ASSNY), l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Yonne.

Les CPTS (communautés professionnelles territoriales de santé) regroupent les professionnels d'un même territoire désireux de s'organiser autour d'un projet de santé.

Deux objectifs : permettre aux territoires de trouver la bonne organisation en fonction des besoins de leur population, et améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé.

Elles sont ainsi une réponse aux problématiques de santé d'un territoire et aux attentes des professionnels de santé, qui aspirent à mieux se coordonner entre eux et à renforcer les liens entre les soins de ville et l'hôpital.

La CPTS est ouverte à tous les professionnels de santé : libéraux ou salariés d'une structure.

Une dynamique de territoire engagée

L'Association Service Santé Nord de l'Yonne (ASSNY) compte à ce jour 86 adhérents et couvre le territoire de l'extrême nord de l'Yonne, s'étendant sur 102 communes, avec pour vocation de mieux répondre aux besoins de santé des 115 000 habitants qui y vivent.

Il y a près de 3 ans, un petit groupe de professionnels du territoire, regroupés au sein d'une association, a élaboré le projet fondateur de la CPTS en s'adossant à un diagnostic territorial afin de mieux répondre aux spécificités locales en termes de population et d'offre de soins. La réflexion a été constamment guidée par la volonté de pouvoir proposer aux patients une prise en charge de proximité globale et fluide.

Le projet de la CPTS se fonde sur un plan d'action autour de thématiques correspondant aux enjeux du territoire :

- Améliorer l'accès aux soins, ainsi que la **qualité et la pertinence de ces soins**,
- Organiser des **parcours pluri professionnels autour du patient** (notamment le parcours des maladies cardio-vasculaires),
- Développer des actions territoriales de **prévention**, le **repérage précoce des troubles de développement chez l'enfant**, **lutter contre les violences faites aux femmes et intrafamiliales**,
- **Accompagner** des professionnels de santé.

Ces actions sont déployées grâce à un financement de l'Assurance Maladie.

Contacts presse

Lauranne Cournault
Tél : 03 80 41 99 94
Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

ARS Bourgogne-Franche-Comté
Le Diapason 2 place des Savoirs
21035 Dijon Cedex